

REDIGER UN CONTRAT D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE BATIMENT - Distanciel

Cette formation traite du cahier des charges, de la négociation et du suivi des contrats d'exploitation et de maintenance d'un patrimoine bâti et des équipements associés.

Objectifs opérationnels

- Élaborer le cahier des charges et le contenu des différentes clauses
- Négocier et passer un contrat de maintenance
- Réviser les anciens contrats

Public Concerné

- Responsables techniques et gestionnaires des services travaux et maintenance de l'industrie ou du tertiaire

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Pratiques actuelles d'exploitation et de maintenance du patrimoine bâti et des équipements associés

Enjeux de la maintenance

- Objectifs du management immobilier
- Besoins au regard de l'organisation et des moyens du maître d'ouvrage
- Coûts de la non-maintenance
- Maintenance : faire ou faire faire ?
- Éléments juridiques : responsabilités devant la loi des maîtres d'ouvrages
- Délit de marchandage : prêt de main d'œuvre

Élaborer un cahier des charges

- Diagnostic de l'existant : connaissance du site, des bâtiments, des équipements
- Programme des prestations souhaitées : performances, confort, économie
- Contraintes d'aspects réglementaires (sécurité) et d'exploitation
- Indicateurs de contrôle : quantifier et mesurer les performances
- Référentiel économique pour évaluer les propositions des prestataires

Consulter les entreprises, négociier

- Appel d'offres : informations à fournir aux candidats
- Référentiel pour choisir le mieux-disant en application du code des marchés publics
- Exemple d'une grille d'audit des contrats

Analyse critique de différents types de contrats

- Contrat « chauffage-génie climatique »
- Contrat « ascenseurs », contrat « Système de Sécurité Incendie (SSI) »
- Contrat « toitures-terrasses »

Rédiger et structurer un contrat de maintenance

- Éléments de base : nature de l'intervention / types et niveaux de maintenance / domaines techniques
- Clauses commerciales, administratives, juridiques, techniques
- Clauses d'organisation et de management
- Clauses abusives

Gérer l'exécution d'un contrat

- Mise en place du contrat avec les différents intervenants
- Moyens de contrôles
- Indicateurs d'évaluation de la prestation

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'analyse de contrats existants ainsi que d'études de cas et exercices d'entraînement méthodologie de rédaction d'un contrat de maintenance bâtiment.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et est ingénieur travaux.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409

Mail : formation@groupeginger.com